



DOSSIER D'INSCRIPTION - SAISON 2021/2022

Pièces à fournir impérativement avec le dossier :

- ☐ Photo d'identité (NOM Et Prénom au dos)
- ☐ Paiement de la cotisation
- ☐ Questionnaire santé (ou certificat médical en fonction des réponses) sauf bénévoles
- ☐ Formulaire d'honorabilité (majeurs et bénévoles)
- ☐ Attestation d'assurance
- ☐ Règlement de la section daté et signé
- ☐ Copie du passeport Sanitaire (12ans et + / **OBLIGATOIRE**)

Cadre réservé au club

N° de dossier : _____

Paiement adhésion/licence : ☐ OUI ☐ NON

Questionnaire santé : ☐ OUI ☐ NON

Dossier complet : ☐ OUI ☐ NON

L'ACCES AUX BASSINS N'EST AUTORISE QU'AUX ADHERENTS
AYANT RENDU LEUR **DOSSIER COMPLET**.

AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTE AU BORD DU BASSIN.

IMPORTANT : LES PARENTS DOIVENT LAISSER ET REPRENDRE LEUR ENFANT DEVANT L'ENCEINTE
DE LA PISCINE, ET S'ASSURER QUE CELUI-CI REJOINT, EN DEBUT DE SEANCE, LE VESTIAIRE.

☐ Nouvelle inscription

☐ Renouvellement

Responsable légal : (le dossier et la facture seront enregistrés à ce nom)

NOM : Prénom : Sexe : ☐ F ☐ H

Date et lieu de Naissance : E-mail :

Adhérent :

NOM : Prénom : Sexe : ☐ F ☐ H

Date de Naissance : Lieu de Naissance : Nationalité :

Adresse :
.....

Personnes à contacter en cas d'urgence

Lien	NOM/Prénom	Téléphone	E-mail



- ☐ P'tits Gaillards
- ☐ Gaillards
- ☐ Grands Gaillards
- ☐ Super Gaillards



- ☐ Natation/Eau libre
- ☐ Natation Artistique
- ☐ Masters
- ☐ Handisports
- ☐ Sauvetage



- ☐ Apprentissage Adultes
- ☐ Perf jeunes
- ☐ Perf ado
- ☐ Perf adultes
- ☐ Handinage/NFS

Administratif

- ☐ Dirigeants
- ☐ Encadrant
- ☐ Officiel/Bénévole
- ☐ Accompagnateur handi

Cadre réservé aux inscriptions handisport/handinage :

- Type de handicap :
- Besoin d'aide au déplacement / à l'entrée dans l'eau : ☐ OUI ☐ NON



DOSSIER D'INSCRIPTION - SAISON 2021/2022

Paielement :

Montant :€. Paiement en : ☐ 1 fois (fin-octobre)
☐ 3 fois (au mois uniquement : octobre, novembre, janvier)

Réduction (pour une même famille) : **10 %** 2^e adhérent / **20 %** 3^e adhérent / **30 %** 4^e adhérent et plus.
 La première inscription est celle ayant le prix de cotisation (adhésion + licence) la plus élevée.
Aucune remise n'est applicable pour le comité directeur, les officiels, les encadrants et les stagiaires.

☐ Espèces ☐ CB ☐ Virement ☐ Chèque (à l'ordre du Club des Nageurs de Brive) ☐ ANCV ou autre

Titulaire du chéquier		Nom de la banque		Nb de chèques	
	Chèque n°1	Chèque n°2	Chèque n°3		
Numéro					
Montant	€	€	€		

Inscrire obligatoirement au dos du (des) chèque(s) les nom et prénom du licencié et le lien du signataire (parent proche, ...)

Chèque vacances / Coupons sport	Nombre de chèque(s) remis :	
Nom du titulaire :		
Nom de l'employeur :		
Nom du bénéficiaire du Pass sport :		

Tarifs :

Activités / Fonctions		Coût total	Détail	
			Adhésion club	Licence/Assurance
Nageurs	Ecole de Natation	229.00 € 150.00 € (Petits Gaillards)	De 219€ à 207€ De 140€ à 118€	15ans et - : 22 € 16ans et + : 10 €
	Swim'Club (Groupes : Apprentissage adultes, Perfectionnement jeunes et ados, Perfectionnement adultes)	250,00 € 170.00 € (1 séance/sem)	De 240€ à 228€ De 160€ à 138€	15ans et - : 22 € 16ans et + : 10 €
	Team CNB (Compétition Natation Course, Natation Artistique, Sauvetage et Masters)	250,00 €	De 200€ à 216€	Filles -10ans et garçons 11 et - : 34 € Filles 11 et + et garçons 12 et + : 50 €
	Handisport/Handinage	190,00 €	De 161.50 € à 125€	Loisirs : 28.50 € Compétition : 65 €
	Nager Forme Santé	190,00 €	180 €	10 €
	Groupe « Compétition Interclubs »	100,00 €	50 €	50 €
Comité directeur		15 €	0 €	15 €
Officiels		15 €	0 €	15 €
Entraîneurs – vacataires - Stagiaires		15 €	0 €	15 €
Accompagnateur Handinage		60 €	0 €	Licence FFN : 15 € Licence FFH : 45 €

L'intégration dans le groupe « Compétition Interclubs » n'est possible que sur sélection du directeur technique du club, la participation (sur sélection) du nageur à la compétition interclubs est obligatoire et les compétitions locales possibles.

La part licence/assurance est NON REMBOURSABLE.
La part cotisation est NON REMBOURSABLE après le 15 octobre, hors blessure entraînant une incapacité, au prorata du nombre de mois restants et sur présentation d'un justificatif.



DOSSIER D'INSCRIPTION - SAISON 2021/2022

- En signant le bulletin d'adhésion, l'adhérent et le cas échéant ses représentants légaux s'il est mineur, s'engagent à respecter les termes du règlement intérieur et de la charte de bonne conduite dont il reconnaît avoir pris connaissance.
- **Pour les mineurs :**
Je, soussigné(e) Mr / M/Mlle(Nom/Prénom) :..... autorise mon fils, ma fille, l'enfant dont j'ai la charge légale, ci-dessus désigné(e) à pratiquer la natation sportive au sein du club.
- ☐ **J'accepte** / ☐ **Je n'accepte pas** que mon fils, ma fille, l'enfant dont j'ai la charge légale, ci-dessus désigné(e) puisse être transporté(e) dans le véhicule personnel d'un dirigeant/éducateur/accompagnant ou tout autre moyen de transport décidé par le club pour effectuer des déplacements à l'occasion des compétitions et activité du club auxquelles il serait amené à participer.
- Je représenterai de facto mon fils, ma fille, l'enfant dont j'ai la charge légale, ci-dessus désigné(e) lors des assemblées générales du club si celui ou celle-ci est âgé de moins de 18 ans.
- **Droit à l'image :**
☐ **J'accepte** / ☐ **Je n'accepte pas** que les photos, les prises de vue et interviews de l'adhérent ci-dessus désigné, réalisés dans le cadre des activités du club soient publiées et diffusées dans tous les médias et par tous moyens existants ou à venir sans limite de temps. Aucun droit à compensation ne pourra en découler.
- **Je souhaite aider le club :**
☐ Parent référent vestiaire ☐ Bénévole événements club ☐ NON
- Je suis volontaire pour intégrer la commission "Recherche de partenaires" ou commission "Evénement" :
☐ OUI ☐ NON
- Je souhaite effectuer un don au Club des Nageurs de Brive d'un montant de : _____ €
☐ OUI ☐ NON
(Je recevrais une attestation me permettant d'en déduire une partie sur ma déclaration d'impôt sur les revenus.)
- **Tout dossier incomplet sera annulé sous 10 jours après réception et la place sera libérée.**

Date :

Signature (responsable légal si inscrit mineur) :

Type : ☐ Nouvelle licence ☐ Renouvellement ☐ Transfert - Nom du club :

Licencié

J'ai déjà un IUF (Identifiant Unique Fédéral) :

Nom : Prénom :

Nationalité : Sexe (H/F) : Date de naissance : | | | | | | | | | |

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail personnel : @ Tél (01) :

(obligatoire)

Tél (02) :

Je suis un(e) athlète handisport ☐

En application des art.39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant conservées par informatique. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service « Licences » de la **Fédération Française de Natation**, 104 rue Martre, CS 70052 - 92583 CLICHY CEDEX

Informations

LICENCE COMPETITION

LICENCE « NATATION POUR TOUS » (3)

LICENCE ENCADREMENT

Je souhaite recevoir les e-mailings d'information de la FFN, Ligue, Comité et les e-mailings d'offres promotionnelles de la FFN et de ses partenaires.

☐ OUI ☐ NON

Natation (1) ☐
 Natation Artistique (1) ☐
 Plongeon (1) ☐
 Water-Polo ☐
 Eau libre (1) ☐
 Eau libre promotionnelle (2) ☐

Natation ☐
 Natation artistique ☐
 Plongeon ☐
 Water-Polo ☐
 Eau-Libre ☐
 Nagez Forme Santé ☐
 Nagez Forme Bien-être ☐

Entraîneur officiel

☐ ☐
☐ ☐
☐ ☐
☐ ☐
☐ ☐
☐ ☐
☐ ☐

Président ☐
 Secrétaire Général ☐
 Trésorier ☐
 Autre Dirigeant ☐
 Bénévole ☐

(2) Ne pouvant pas participer aux championnats de France

(1) Comprenant la catégorie des maîtres

(3) Pour participer à la tournée "AQUA CHALLENGE", le certificat médical fourni doit expressément attester de l'absence de contre-indication à la pratique de la Natation en eau-libre en **Compétition**.

POUR LES ENCADRANTS ET DIRIGEANTS (obligatoire)

J'exerce des fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFN aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué. J'ai compris, j'accepte ce contrôle et je m'engage à remplir le formulaire spécifique d'honorabilité situé en page 3 ☐

- Lorsqu'un **certificat médical** de non contre-indication est exigé, joindre ledit certificat
- Pour le renouvellement d'une licence sportive, le soussigné atteste sur l'honneur (cocher les cases)

- ☐ Avoir fourni à un club affilié FFN un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la ou des discipline(s) fédérale(s) envisagée(s), en compétition, il y a moins de trois ans.
- ☐ Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat
- ☐ Avoir répondu NON à toutes les questions du **QS - Sport Majeurs** dont le contenu est précisé à l'annexe II-22 (art. A231-1) du code du sport

ASSURANCE

Le soussigné déclare avoir :

- Reçu et pris connaissance des informations minimales de garanties de base « Accidents Corporels » attachées à la licence FFN
- Pris connaissance du bulletin permettant de souscrire personnellement des garanties complémentaires à l'assurance de base « Individuelle Accident » auprès de l'assureur fédéral.

Garantie de base « individuelle accident »

- ☐ **OUI**, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » comprise dans la licence FFN.
- ☐ **NON**, je renonce à bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (Coût remboursé en cas de refus : environ 0,16 € TTC. Dans ce cas, envoyer une copie de ce formulaire auprès de la FFN)

Garantie complémentaire

- ☐ **OUI**, je souhaite souscrire une option complémentaire. Dans ce cas, remplir le formulaire de souscription disponible auprès du club et le renvoyer à l'assureur en joignant un chèque à l'ordre de celui-ci.
- ☐ **NON**, je ne désire pas souscrire d'option complémentaire.

SIGNATURE

Fait à

Le

CLUB

LICENCIÉ

(ANNEXE II -22 - ART. A. 231-1 DU CODE DU SPORT)

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON *	OUI	NON
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS		
1) un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A CE JOUR		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc ...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
* NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE A TOUTES LES QUESTIONS DU QS SPORT MAJEURS - FFN

(à remplir par le licencié demandant le renouvellement de sa licence ou son représentant légal s'il s'agit de majeur protégé)

Je soussigné(e) : [Nom - Prénom]

N° de licence :

Nom du Club :

Demeurant :

..... [Adresse complète]

Atteste sur l'honneur :

- Avoir fourni à un club affilié FFN un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de la ou les disciplines fédérales envisagées, en compétition il y a moins de trois ans.
- Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat.
- Avoir répondu NON à toutes les questions du QS Sport - Majeurs « QS - FFN » dont le contenu est précisé à l'Annexe 11-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [Ville] le [date]

Signature du licencié
(ou de son responsable légal s'il
s'agit d'un majeur protégé)



REGLEMENT INTERIEUR - TEAM CNB

ACCÈS AUX ENTRAÎNEMENTS

➔ Horaires

Les horaires et jours d'entraînement sont fixés annuellement et indiqués lors de l'inscription. En fonction des impératifs fixés par la direction de la Piscine, certains horaires peuvent être modifiés ou annulés en cours d'année (compétitions, jours fériés etc....).

Les séances ont lieu de la mi-Août au 30 juin, avec prolongation pour les nageurs qualifiés aux championnats de France du mois de Juillet. Des stages sportifs sont systématiquement organisés pour les groupes compétition lors des vacances scolaires, et revêtent un caractère obligatoire.

➔ Accès aux installation

L'accès au bassin s'effectue impérativement par les tripodes grâce à la carte individuelle distribuée en début de saison.

Des vestiaires collectifs sont prévus spécifiquement pour les nageurs. Il faut se conformer au vestiaire défini dans le tableau présent au point 3.

La carte d'accès sera distribuée contre un chèque de caution de 5€. Ce dernier sera encaissé en cas de perte de la carte, et un nouveau chèque de caution sera alors demandé. Les chèques non utilisés seront rendus au retour de la carte en fin de saison.

Toute carte non restituée verra l'encaissement du chèque de caution.

RÈGLEMENT SPORTIF

➔ Formation

Le club s'engage dans les formations initiales et continues de l'encadrement, des officiels et des bénévoles.

➔ Dopage

Le nageur s'engage à n'avoir recours à aucun produit ou procédé induisant un contrôle antidopage positif.

Le nageur, ou son représentant légal, se doit de remplir et de donner à l'entraîneur l'autorisation de prélèvement sanguin, obligatoire, délivrée en début de saison.

En cas de maladie nécessitant la prise de médicaments, le nageur s'engage à informer son médecin de son statut de sportif et de son niveau de pratique. Dans le cas d'une prescription médicale d'une substance présente sur la liste des produits interdits, le nageur doit avertir son entraîneur et réaliser les démarches nécessaires auprès de la Fédération Française de Natation pour l'obtention d'une autorisation à usage thérapeutique (A.U.T.).

Tout nageur contrôlé positif fera l'objet à titre conservatoire d'une exclusion immédiate du club jusqu'au prononcé de la sanction officielle.

➔ Santé

L'accès aux entraînements et au bassin ne peut se faire sans la production d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition de moins de 3 mois. Il doit être remis en amont du premier entraînement.

Le nageur s'engage à ne pas consommer d'alcool, de tabac et de drogue, notamment lors des activités sportives du club : entraînement, compétition et stages.

Le nageur ne doit pas utiliser de médicaments sans prescription médicale.

Le nageur est encouragé à avoir une bonne hygiène de vie : manger équilibrer et se coucher à heure décente. A ce titre, les sucreries, glaces ou autre aliment type barres chocolatées (Mars, ...) sont interdits lors des compétitions. Les barres de céréales et les fruits secs sont fortement recommandés.



REGLEMENT INTERIEUR - TEAM CNB

➔ Comportement général du nageur

Le groupe est un facteur important de la performance. Le respect mutuel est donc la règle de la vie en groupe.

Le nageur a l'obligation de se fixer un objectif réalisable en début de saison, en concertation avec l'entraîneur. Une fois cet objectif atteint, il a le devoir de s'en fixer un nouveau, plus ambitieux que le précédent.

Le nageur doit respecter et politesse envers les dirigeants, les officiels, les entraîneurs, les autres nageurs et leurs parents, ainsi qu'aux personnels des installations sportives.

Le nageur doit s'investir à l'entraînement et explorer ses limites afin de performer en compétition. Le travail et la rigueur sont de mise tant lors des séances que des compétitions.

Le nageur a le devoir de franchise envers ses équipiers, son entraîneur et ses parents. Il a le devoir de modestie et ne doit pas s'estimer supérieur aux autres. Même au sommet de la hiérarchie, il doit respecter ses adversaires.

Le nageur doit être capable de contrôler ses humeurs. Il a le devoir de non-violence.

Le nageur a le devoir d'encourager, de soutenir et d'aider ses coéquipiers, peu importe le degré d'amitié ou de connaissance.

➔ Comportement en compétition et dans les vestiaires

Le nageur recherche la performance. Il représente son club, son département, sa région ou son pays. Il doit faire honneur par son engagement et son esprit sportif, et respecter les couleurs sous lesquelles il évolue.

Dans les vestiaires et sous les douches, le nageur mineur est sous la responsabilité de ses parents. En pratique, il est rarement surveillé par un adulte. Il se doit d'adopter un comportement irréprochable.

Les vestiaires ne servent qu'à se changer. Le nageur n'a pas à y stationner plus longtemps que le strict nécessaire. Tout chahut y est strictement prohibé et pourra être vecteur de sanction.

➔ Entraînement

La régularité à l'entraînement est la pierre angulaire de la performance sportive. La fréquence hebdomadaire des entraînements est déterminée par l'équipe technique en fonction du niveau et de la catégorie d'âge du nageur.

Natation Course				Natation artistique	Sauvetage
A	A'	Espoirs	Formation	Tous groupes	
6 séances mini	3 séances mini	4 séances mini	2 séances mini	3 séances mini	3 séances mini

Le nageur doit participer à l'ensemble des entraînements correspondant à son niveau de pratique. Le non-respect du planning peut entraîner la rétrogradation ou le retrait du nageur du groupe dans lequel il évolue.

Toute absence doit être justifiée par écrit par le responsable légal. Pour un retard supérieur à 20min et non justifié, il sera impossible de prendre part à l'entraînement. L'accès au bord du bassin est réservé aux nageurs et aux entraîneurs.

L'intégration à la section sauvetage est soumise à l'obligation de passage d'un diplôme de secourisme ou de la révision (PSC1 < 15ans, PSE1 ou 2 > 15ans). Un paiement échelonné est possible.



REGLEMENT INTERIEUR - TEAM CNB

➔ Compétitions

Le club prend en charge les engagements aux compétitions inscrites au calendrier validé par les entraîneurs, ainsi qu'une grande partie des frais nécessaires à la bonne tenue des déplacements.

Le nageur s'engage à participer aux compétitions pour lesquelles il est qualifié ou sélectionné et aux compétitions par équipe. Etant un compétiteur, elles sont obligatoires.

La qualification à un championnat Départemental, Régional, National ou une sélection dans une équipe se doit d'être honorée. A ce titre, la participation y est également obligatoire.

Tout forfait non justifié par un certificat officiel (médical, ...) provoquera la facturation des engagements non nagés.

Les compétitions sont uniquement définies par l'entraîneur responsable en fonction de la planification. Un planning sera établi dès lors que tous les calendriers seront connus. Cependant, des aménagements pourront être effectués au cours de la saison.

Le nageur représente son club. A ce titre il doit porter la tenue du club au bord du bassin (au minima le t-shirt). Un pack vêtement est proposé lors des inscriptions. La tenue est obligatoire sur toute remise de récompense.

Le bonnet du club est obligatoire durant les compétitions. Chaque nageur se verra remettre un bonnet réservé à la compétition en début de saison. Les suivants seront facturés 5€.

Les parents peuvent assister aux compétitions. L'esprit de groupe et d'équipe étant privilégié, ils ne peuvent passer l'intégralité de la compétition avec leurs enfants, et doivent rester dans les zones réservées au public. Les nageurs pourront aller les voir une fois les épreuves, le débriefing et la récupération terminés.

Il sera demandé une participation aux compétitions nécessitant des nuitées. Elle est fixée comme suit, par nageur :

1 nuitée : 25 €	2 nuitées : 40 €	3 nuitées : 50 €
4 nuitées : 70 €	5 nuitées : 80 €	6 nuitées : 100 €

Pour les repas lors des compétitions sans nuitée, une participation de 10 € est demandée, payable en amont de la compétition.

Les paiements devront être réceptionnés au plus tard le jour du départ en compétition. Le club pourra exceptionnellement accepter un oubli mais un manquement de paiement 48h après la compétition entraînera l'annulation de la prochaine compétition du nageur/nageuse.

➔ Transport des compétiteurs

Le club prend en charge le transport lors des compétitions ayant lieu hors départements 19/23/87/46/24

Lors des compétitions ayant lieu dans les départements 19/23/87/46/24, et hors cas exceptionnel, le transport doit être assuré par les parents. Dans ce cas, le club peut être amené à organiser un covoiturage.

Nous demandons à ce que chaque famille puisse faire au minimum 2 covoiturages par an. En fin de saison, un CERFA pourra être délivré pour les kilomètres effectués (sous présentation des justificatifs des déplacements et des noms des enfants covoiturés).

De plus, le club peut prendre à sa charge, aux parents accompagnants, la restauration du midi (sauf organisation de pique-nique).



REGLEMENT INTERIEUR - TEAM CNB

RÈGLEMENT SPORTIF

➔ Stages

Le planning des stages est établi en début de saison selon le calendrier sportif. Ils permettent d'optimiser la préparation aux échéances. Le nageur a donc obligation d'y participer, au même titre que les entraînements et les compétitions.

Certains stages peuvent avoir lieu hors Brive, en France ou à l'étranger. La mise en place de stages extérieurs n'est pas une obligation et est soumise à sélection de la part du staff technique. Ils ont pour but de compléter le travail de la saison sportive. Ils sont destinés aux nageurs qui remplissent déjà les conditions normales d'entraînement et pour qui une surcharge de travail pourra être bien assumée physiquement et psychologiquement.

Une participation financière sera demandée pour chaque stage hors Brive. La part à payer lors des stages extérieurs sera déterminée en fonction du coût de ce dernier, et communiquée à l'avance. Un paiement échelonné est possible.

➔ Matériel

Le nageur doit se présenter à l'entraînement ou en compétition avec le matériel adéquat. Il doit être en possession de l'ensemble du matériel 1 mois au plus après la reprise des entraînements. Une liste sera communiquée pour chaque groupe.

Le matériel doit être marqué lisiblement du nom du nageur et rangé dans un filet aéré. Le matériel devra être convenablement rangé dans l'armoire mise à disposition.

Lorsque du matériel est mis à disposition du nageur par le club ou la municipalité, le nageur en prend soin et le restitue dès la fin de l'entraînement. Une dégradation du matériel pourra être facturée.

Le non-respect de ce présent règlement ou tout manquement à l'éthique ou au respect des installations et des personnes pourra entraîner l'exclusion du groupe ou du club.



REGLEMENT INTERIEUR - TEAM CNB

RÔLE DES PARENTS

➔ **Si les enfants doivent grandir et se développer dans leur sport ou leur activité physique, ils doivent le faire dans un environnement de communication positive et de respect. Les parents d'enfants/athlètes se doivent d'observer le code de conduite suivant. L'information est tirée d'un manuel publié par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES).**

- Je me souviendrai que mon enfant participe au sport pour s'amuser et non pour me faire plaisir.
- J'apprendrai à mon enfant à respecter les règles et à régler les conflits sans avoir recours à l'hostilité ou à la violence.
- J'apprendrai à mon enfant qu'il est plus important de faire de son mieux que de gagner afin que mon enfant ne se sente pas déçu du résultat ou d'une performance.
- Je féliciterai mon enfant d'avoir concouru de façon équitable et d'avoir travaillé fort, et je ferai en sorte qu'il se sente un gagnant.
- Je ne ridiculiserai pas mon enfant ni ne crierai après lui s'il commet une erreur ou perd la confrontation/compétition.
- Je me souviendrai que c'est par l'exemple que les enfants apprennent le mieux. J'applaudirai les bonnes performances tant de mon enfant que de ses adversaires.
- Je ne forcerai pas mon enfant à participer au sport contre sa volonté.
- Je ne mettrai jamais en doute le jugement ou l'honnêteté d'un officiel en public.
- Je soutiendrai toutes les démarches pour supprimer la violence verbale et physique des activités sportives des enfants.
- Je montrerai respect et appréciation aux entraîneurs, officiels et dirigeants qui donnent de leur temps pour offrir à mon enfant des activités sportives. Je sais cependant qu'il m'incombe de participer aussi au développement de mon enfant.

Signature de la nageuse ou du nageur
(précédé de la mention "lu et approuvé")

A large, empty rectangular box with a blue border, intended for the signature of the swimmer.

Signature du responsable légal
(précédé de la mention "lu et approuvé")

A large, empty rectangular box with a blue border, intended for the signature of the legal guardian.